

## **Objectif de la formation**

L'enseignement vise à former des médecins spécialistes maîtrisant la démarche professionnelle vis à vis des patients, toutes les techniques d'approche des incapacités et du handicap et tous les aspects de l'environnement socioprofessionnel des patients.

L'étudiant devra être capable de

- décrire les différents bilans et méthodes d'évaluation en MPR
- faire la prévention du handicap
- appliquer les méthodes et techniques thérapeutiques en MPR
- assurer le suivi dans l'application et le déroulement des soins en MPR
- organiser la réinsertion socioéconomique et professionnelle
- conduire des travaux de recherche et de promotion en MPR
- encadrer le personnel de santé

## **Critères de recrutement**

L'inscription au DES est soumise à la validation d'un probatoire dont la date est fixée par le Comité pédagogique du DES MPR en accord avec l'UFR Sciences Médicales de l'Université FHB de Cocody. Le probatoire comporte :

- une étude du dossier administratif et
- une épreuve théorique portant sur le programme de cours de Médecine Physique et de Réadaptation, de physiologie, d'anatomie et de neurologie en vigueur au sein de ladite UFR.

## **Dispositif de formation**

La formation a une durée de quatre (4) ans et elle a lieu en Côte d'Ivoire à l'UFR Sciences Médicales précisément dans le service Médecine Physique et de Réadaptation du CHU de Yopougon ou tout autre service spécialisé.

[La formation comprend des enseignements théoriques, des stages cliniques et des séminaires](#) sous forme d'unités d'enseignement (UE) nommé MPR. Elle correspond à un volume horaire de 750 heures par semestre

1<sup>ère</sup> année : semestre 1 et semestre 2

2<sup>ème</sup> année : semestre 3 et semestre 4

3<sup>ème</sup> année : semestre 5 et semestre 6

4<sup>ème</sup> année : semestre 7 et semestre 8

La présence des étudiants au cours est **obligatoire**

## **Interactivité**

Cet enseignement s'appuie sur un enseignement interactif et un tutorat permettant un suivi différencié et adapté aux apprenants tout au long de l'année.

Les aides pédagogiques relèvent de plusieurs langages - l'audio, le visuel et l'écrit qui peuvent se combiner entre eux : audiovisuel, scriptovisuel... dans le seul objectif de favoriser l'acquisition optimale des connaissances

Les méthodes pédagogiques comportent les méthodes affirmatives (exposés et démonstrations), les méthodes interrogatives (à base de questions) et les méthodes actives dans le souci de faciliter l'accès au savoir.

## **Modalité d'évaluation**

Les études sont sanctionnées par :

1° - un examen théorique écrit anonyme, comportant une seule session, d'une durée d'une heure dans une unité d'enseignement (UE) enseignée, notée de 0 à 20 par semestre  
2° - des notes de stage de 0 à 20.

Toute UE validée (moyenne > 10/20) donne droit à l'ensemble des crédits attribués à l'UE

L'examen final de 4<sup>ème</sup> année (fin d'études) donne lieu à une session annuelle unique, comportant :

1° - une épreuve pratique clinique comportant un examen de malade suivi d'un exposé devant le jury d'au moins 3 enseignants de rang A ou B, notée de 0 à 40 (coefficient 2).  
2° - la discussion d'un mémoire de recherche rédigé par le candidat sur un sujet de M.P.R. ayant reçu l'accord du responsable d'enseignement.

## **Validation**

Pour être admis à s'inscrire en 2<sup>ème</sup> année d'études, les candidats doivent :

1° - avoir validé (note au moins égale à 10 sur 20) tous les stages de 1<sup>ère</sup> année

2° - avoir validé au moins 40 crédits sur les 60 crédits de 1<sup>ère</sup> année : le candidat doit avoir obtenu une moyenne cumulée au moins égale à 10 sur 20 dans une UE donnée

3° - Pas de note éliminatoire

En cas d'échec, reprise et validation à **nouveau** des stages de l'année de redoublement ; les UE validées sont acquises

***Nul n'est autorisé à tripler une année d'étude.***

## **Conditions financières**

Le coût de formation au DES de MPR est à la charge de l'étudiant et s'élève pour

1. les nationaux et non nationaux de l'UEMOA :  
700 000 FCFA (1067 €) par an répartis comme suit  
**200 000 FCFA (305 €)** comme droits d'inscription payable à la scolarité de l'Université de Cocody  
**500 000 FCA (762 €)** comme frais d'encadrement pédagogique payable au secrétariat du DES selon les modalités suivantes : 250 000 FCFA (381 €) payable avant le début des cours et 250 000 FCFA (381 €) payable avant la dernière composition écrite.

2. les non nationaux hors UEMOA : 1 100 000 FCFA (1677 €) par an répartis comme suit  
400 000 FCFA (610 €) comme droits d'inscription payable à la scolarité de l'Université de Cocody  
700 000 FCA (1067 €) comme frais d'encadrement pédagogique payable au secrétariat du DES en un seul versement.

**NB : L'année sera invalidée en cas de non paiement des frais pédagogiques aux dates indiquées**

## **Programme des enseignements théoriques**

Les enseignements sont organisés sous forme d'Unités d'enseignement (UE/MPR) en **8 semestres** ; chaque UE pouvant comporter plusieurs éléments constitutifs d'unité d'enseignement (ECUE).

### **SEMESTRE 1 (Première Année)**

**MPR110 : 75 H, (3 crédits)**

Handicap, médecine et société

**MPR120 : 100 H, (4 crédits)**

Physiologie et biomécanique du mouvement

**MPR130 : 75 H, (3 crédits)**

Bilan et échelles d'évaluation en MPR

**MPR140 : 50 H, (2 crédits)**

Imagerie, biologie et exploration fonctionnelle

**MPR150 : 450 H, (18 crédits)**

Stage en Médecine physique et réadaptation

### **SEMESTRE 2 (Première Année)**

**MPR210 : 125 H, (5 crédits)**

Moyens thérapeutiques en MPR

**MPR220 : 175 H, (7 crédits)**

Gestion des données et communication  
**MPR23 : 450 H (18 crédits)**  
Stage en Médecine physique et réadaptation

### **Formation pratique**

La formation pratique qui s'analyse en un programme de stages de consolidation des connaissances théoriques acquises au cours, d'approfondissement et de professionnalisation répond aux besoins de spécialistes opérationnels et formés aux techniques de rééducation et au processus décisionnel.

Ces stages qui sont accomplis dans les services de médecine Physique et de Réadaptation et les autres services spécialisés autorisés, ont une durée 450 heures par semestre et 750 heures le semestre I de la 4<sup>e</sup> année

**1<sup>ère</sup> année** : MPR150 et MPR230 : Médecine physique et de Réadaptation

**2<sup>e</sup> année** : MPR350 Rhumatologie / Traumatologie-Orthopédie / et MPR450 : Neurologie/Neurochirurgie

**3<sup>e</sup> année** : MPR550 Pédiatrie/Chirurgie pédiatrique

MPR650 : service de médecine physique et de Réadaptation

**4<sup>e</sup> année** : MPR710 : Stage de spécialité à l'étranger ou local

MPR810 : Rédaction de mémoire

### **Chronogramme**

1<sup>ère</sup> année : MPR110, 120, 130, 140, 150, 210, 220 et 230  
2<sup>ème</sup> année : MPR310, 320, 330, 340, 350, 410, 420, 430, 440 et 450

3<sup>ème</sup> année : MPR510, 520, 530, 540, 550, 610, 620, 630, 640, et 650

4<sup>ème</sup> année : MPR710 et MPR810

**NB** : chaque UE sera dispensée en une (1) semaine sous forme de séminaire en raison de huit (8) heures par jour

# GUIDE A L'USAGE DE L'ETUDIANT

**Secrétariat DES Tel : 0022523537585**

**Directeur du DES : Pr Béatrice Manse NANDJUI**

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR



**UFR DES SCIENCES  
MEDICALES**

DEPARTEMENT SYSTEME NERVEUX ET  
READAPTATION

01 B.P. V 166 ABIDJAN 01 – R C I

TEL : 22 – 48 – 00 – 94

E-mail : [bmndjui@hotmail.com](mailto:bmndjui@hotmail.com)

**DIPLOME D'ETUDES  
SPECIALISEES**

**MEDECINE**

**PHYSIQUE ET DE**

**READAPTATION**

**FICHE  
D'INFORMATION**

Edition janvier 2015